

DOCUMENTS D'INSCRIPTION ET DE REINSCRIPTION 2026-2027

DOCUMENTS OBLIGATOIRES - A COMPLETER AVEC SOIN POUR TOUS LES ELEVES :

- ☐ La fiche de renseignements (elle doit être **obligatoirement** complétée datée et signée)
- ☐ La fiche scolarité
- ☐ La fiche pédagogique **uniquement pour le bac pro tertiaire et le lycée général**
- ☐ La fiche « Dispositifs particuliers »
- ☐ La fiche d'urgence
- ☐ La fiche intendance et le RIB
- ☐ Le dossier allocation PFMP pour le lycée professionnel
- ☐ Attestation d'assurance 2026-2027

DOCUMENTS OBLIGATOIRES A JOINDRE :

POUR L'INFIRMERIE

- ☐ La photocopie de l'attestation de droits sécurité sociale
- ☐ La photocopie des vaccinations
- ☐ La photocopie de l'attestation Mutuelle (*pour les internes uniquement*)

POUR LES SECONDES ET 3^{ème} PREPA-METIERS

- ☐ Un exeat (certificat de fin de scolarité) - document **obligatoire** à demander à l'établissement d'origine)
- ☐ La photocopie bulletin du 3^{ème} trimestre ou 2^{ème} semestre
- ☐ 2 photos d'identité récentes, portant au dos le nom, prénom et la classe
- ☐ La photocopie de l'ASSR2
- ☐ La photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève
- ☐ **En cas de séparation des parents joindre l'extrait du jugement**
- ☐ La photocopie du livret de famille

POUR LES PREMIERES ET TERMINALES

- ☐ La photocopie de l'attestation de recensement (dès 16 ans), ou la photocopie du certificat de participation à la JDC
(obligatoire pour l'inscription aux examens)

UNIQUEMENT POUR LES NOUVEAUX INSCRITS DE PREMIERE ET TERMINALE

- ☐ 1 photo d'identité récente, portant au dos le nom, prénom et la classe
- ☐ Photocopie recto verso de la carte d'identité de l'élève
- ☐ **Exeat** et la photocopie du bulletin du 3^{ème} trimestre
- ☐ Photocopie du livret de famille

POUR LES BTS 1^{ère} et 2^{ème} année

- ☐ **Un exeat** (document **obligatoire** à demander à l'établissement d'origine) *uniquement pour les BTS 1^{ère} année*
- ☐ La photocopie du diplôme ou le relevé de notes du baccalauréat *uniquement pour les BTS 1^{ère} année*
- ☐ 2 photos d'identité récentes, portant au dos le nom, prénom et la classe
- ☐ La photocopie recto verso de la carte d'identité de l'étudiant
- ☐ La photocopie de la carte verte avec le n° sécurité sociale lisible
- ☐ La notification (DSE 2026-2027) *uniquement pour les étudiants boursiers*

CARTE JEUNE - MANUELS SCOLAIRES -EQUIPEMENTS DE PROTECTION INDIVIDUELLE

CARTE « JEUNE » : Cette carte est **OBLIGATOIRE** pour entrer au lycée et accéder au self.

Elle est, par ailleurs, indispensable pour bénéficier des aides régionales. La carte jeune permet aux élèves d'obtenir gratuitement à la rentrée, le prêt des manuels scolaires pour l'année, sauf certains livres dont les pages sont détachables pour réaliser des exercices. Les élèves du Lycée Professionnel peuvent également recevoir, selon les sections, des Equipements de Protection Individuelle (EPI).

INFORMATIONS DIVERSES ET IMPORTANTES

ABSENCES : Les absences doivent être obligatoirement notifiées le jour même dès la première heure de cours par mail à l'adresse suivante : vie-scolaire1.0460010L@ac-toulouse.fr

BOURSES avec l'étude automatique du droit à la bourse. Cette procédure repose sur le recueil du consentement des familles au moment de l'inscription. Toutes les familles souhaitant bénéficier d'une bourse sont concernées y compris celles ayant bénéficié d'une bourse pendant l'année scolaire précédente. (se reporter sur le document fiche de renseignements au cadre « étude automatique du droit à bourse ») et consulter sur le lien suivant <https://www.education.gouv.fr/les-bourses-de-college-et-de-lycee-326728>

PJ : annexe demande de bourse de lycée

**L'inscription n'est définitive que si le dossier est complet
avec la signature obligatoire des 2 parents**

PAGE A CONSERVER PAR LA FAMILLE